

POINT à LA DATE
DU :
2 juin 2020
14H30



information
CORONAVIRUS

LE POINT SUR LA SITUATION

L'audioconférence s'est déroulée selon une configuration CTL avec les représentants élus des organisations syndicales (OS) et la Direction.

Situation des effectifs au 29 mai 2020 :

414 agents présents (pour rappel 445 jeudi 28 mai)
97 agents en télétravail (98 le 28)
55 agents « écartés pour fragilité » (59 le 28)
42 agents en garde d'enfants (47 le 28)

Taux présence globale 66,5 %

Primes

Dans le cadre des instructions nationales, le DDFIP nous confirme les montants des primes retenus à la DGFIP (1000€ et 330 €). Le directeur insiste sur le fait que tous les grades sont concernés du A++ au C stagiaire. Le recensement des agents potentiellement bénéficiaires est en cours : avec d'une part, un rapprochement via SIRHIUS de la quotité des agents en présentiel, et d'autre part, des situations particulières pour certains agents qui peuvent être communiquées par les Chefs de Service. Tout ceci est strictement encadré par un taux maximum de bénéficiaires de 30 %, dont 1/3 pour 1000€ et les 2/3 restants pour 330€.

La date limite de « remontée » des chefs de service est prévue pour le 10 juin, afin que la prime puisse être versée avec la paye de juillet.

Congés

Pour le décompte des reprises des jours ARTT, concernant la période du 16 mars au 16 avril, les tableaux ont été renvoyés aux responsables des services qui ont commencé à se rapprocher de tous leurs agents pour faire « valider » le décompte.

Nous sommes intervenus à nouveau pour demander de la souplesse dans l'exécution de cette mesure, comme pour la perte des jours de report 2019 et le pont du 22 mai. Le DDFIP indique avoir été le plus objectif possible, mais que les directives nationales, sont très claires et très strictes : lié par celles-ci, il exécute !! Les demandes d'aménagement réitérées à ce sujet, au-delà des us-et-coutumes départementales, par les OS Nationales ont été rejetées.

Accueil

Pour le DDFIP l'accueil physique des usagers ou contribuables doit revenir à la normale au 15 juin, sauf pour les situations particulières de Champ Girault et de la THA où un sens de circulation dans les locaux est à l'étude.

Le recouvrement et les poursuites vont reprendre, donc l'accessibilité à nos services aussi ! La Direction s'est déplacée dans les services afin de s'assurer que la réouverture était possible à condition que des prérequis soient appliqués : plexiglas, fiche d'information aux usagers, signalétique, mise en place des distributeurs de gel hydroalcoolique...

Un aménagement des horaires d'ouverture est également à l'étude.

Le paiement en numéraires auprès des buralistes sera opérationnel au mois d'août.

La direction compte sur le civisme des usagers pour qu'il n'y ait pas de problèmes aux guichets. Il n'envisage pas pour les sites les plus sensibles la mise en place de vigiles, contrairement à ce qui se pratique notamment dans les agences postales qui, à la faveur de la pandémie, sont redevenues opportunément des services publics... !!

Depuis le 25 mai, 5 usagers ont été reçus sur rendez-vous.

Mutations

La note départementale pour les mutations est parue aujourd'hui sur Ulysse 37.

Des précisions complémentaires sur le déroulement et les nouvelles règles de prise en compte des demandes des collègues devraient encore parvenir de la DG. Alors que les délais sont très contraints et les enjeux pour les collègues importants !!! Encore un manque d'anticipation. Nous sommes étonnés, car il y a eu plusieurs départements expérimentateurs en 2019, et rien n'est définitif en 2020 !!!! La Direction attend encore des ajustements et des éclaircissements des pratiques à avoir, notamment avec les représentants du personnel...qui rappelons-le ont lutté contre la disparition des CAP.

La mise en place de cette réforme a, comme un certain nombre de choses, été peu anticipée par la Direction qui semble peu sûre d'elle alors que les agents C auraient dû commencer à saisir leurs vœux sans même publication de la note locale et sans accès à ALOA.

Écrêtement

Alors qu'une note qui nous semblait claire au niveau national est parue depuis de nombreux jours sur la réintégration de toutes les heures écrêtées, il faudrait en local que chaque agent lésé par cette situation, contacte individuellement le service des RH ???!!!!

Affaire à suivre là aussi avec beaucoup d'attention, et n'hésitez pas à nous saisir de toutes vos difficultés et/ou interrogations.

La prochaine audioconférence aura lieu le vendredi 05 juin en format CHSCT.